

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 4 (1866)  
**Heft:** 32

**Artikel:** Ancienne chronique genevoise  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178894>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

M. de Montlosier faisait partie de la compagnie de M<sup>me</sup> de Staël: un jour que celle-ci alla voir danser les jeunes filles de Coppet sur la pelouse, où leur essaim présentait le plus gracieux coup d'œil: « Je voudrais bien, dit tout à coup M. de Montlosier, voir l'effet que produirait un boulet de canon passant au milieu de ces personnes si joyeuses. » Surprise de cette réflexion saugrenue, M<sup>me</sup> de Staël s'écria: « M. de Montlosier, faites des idylles, vous êtes taillé pour ça. »

(La suite prochainement).

L. M.

#### Ancienne chronique genevoise.

Voici quelques détails assez curieux tirés d'une histoire de Genève, publiée en 1771, donnant, année par année, le résumé des principaux événements. Nous les reproduisons textuellement:

Années

762. Il fit un si grand froid que le Lac fut tout gelé, auquel il succéda une si grande chaleur quelle causa une terrible peste, dont plusieurs milliers de personnes moururent.
772. Il y eut une si grande inondation du Lac, que l'eau entra dans les rues basses, ensorte qu'elle augmenta pendant l'espace de deux mois et resta deux autres mois à s'écouler: il ne tomba ni pluie, ni neige auparavant.
805. Il fit un si grand froid, que les chariots chargés traversaient sur la glace depuis Thonon à Nion; elle avait trois pieds de Roi d'épaisseur, l'on ne vit ni Soleil ni Lune pendant deux mois que l'obscurité dura, les arbres et les vignes furent perdus, et la famine fut si forte, que les gens mouraient de faim, etc.
1012. La peste fut si grande qu'elle emporta près de 4000 personnes.
1180. Le Comte et l'Evêque de Genève levèrent 500 hommes pour envoyer aux croisades de la terre Sainte.
1208. Il fit un si terrible tonnerre qui ébranla tout le Pays autour de Genève, ce qui causa un tremblement de terre, qui renversa plusieurs Edifices où il périt beau coup de monde.
1274. Le Pape Gregoire vint à Genève, où il fut reçu aux grandes acclamations du Peuple, et célébra la messe à St. Pierre.
- 1322, le 18 Mars. Il arriva un grand incendie, tout le côté du Lac et la rue dite *de la Rivière* brûla, et fut depuis ce temps la appelée la Rotisserie.
1344. Il y eut une grande famine au Pays.
1349. La peste fit de grands ravages à Genève, car il mourut près de 6000 personnes.
1373. Il fit un si grand froid que toutes les vignes et arbres furent secs, à ce froid succéda une famine qui dura deux ans.
1407. La grosse cloche dite la Clémence fut fondue proche du bas de la Tour où elle est montée, par Guerry de Marclay, le 25 octobre.
1433. Il y eut encore un autre Incendie, qui brûla entièrement l'Eglise de St-Pierre excepté la Tour du côté du Lac, et le feu fut si violent qu'il fondit l'horloge et les cloches. L'Eglise et

le quartier de la Magdelaine en furent aussi brûlez.

1477. Après une cherté de vivres pendant laquelle la coupe du bled valait sept Florins, la mortalité emporta 7000 ames pendant deux années qu'elle dura.

1530. La Peste ravagea Genève, il y eut un nommé Michel Caddoz, et plusieurs autres, ayant été convaincus d'avoir par méchanceté et pour hériter des biens, empestiféré des linges et les avoir porté dans les endroits les plus passagers, furent ténaillez, décapitez, et écartelez.

1532. Les Ministres Farel et Saunier, arrivèrent à Genève, ils tinrent dans leur logis plusieurs discours pour faire connaître au Peuple la Doctrine qu'ils enseignaient, ils firent faire une dispute entr'eux et quelques Catholiques, après quoi il leur fut commandé de vider la Ville sous peine de prison. Ils se retirèrent escortez de quelques Citoyens, qui les favorisaient, et ils allèrent prêcher à Orbe et à Grandson.

Peu de temps après vint à Genève Antoine Froment, Disciple de Farel. Il mit par la Ville des Affiches, par lesquelles il promettait d'enseigner à lire et à écrire dans un mois. Sous ce prétexte, il enseignait à la jeunesse et aux hommes faits la Doctrine des Protestans. Ceux qui y prenaient goût amenaient avec eux des hommes et des femmes, dont le nombre se multipliait tous les jours. (A suivre).

#### Proverbes patois.

Si quelqu'un se trompe et fait quelque chose de travers, n'en ris pas, parce qu'autant pourrait t'en arriver et alors on dirait de toi comme à Moudon, *lè lo racle kesé mokké de l'écové*.

Ne te hâte pas trop dans ton ouvrage: en voulant faire trop vite, on ne fait rien de bon; *cein kon a fè à granta couaita, on s'ein repein à lesi*.

Ne te vante jamais de ton travail ou de ton profit, pour qu'on ne dise pas de toi comme à Orbe, *lei ia mé à ékaure ka vanna*.

On n'a jamais bonne opinion de ces gens qui se louent sans cesse et l'on rabat leur caquet en disant d'eux comme dans le gros de Vaud, *lè la meindre ruva d'on tser ke crenne lo mé*.

Si tu peux augmenter tes fonds de quelques bonnes poses de pré, fais-le tout de suite, de peur que l'occasion ne t'échappe; car disent les enfants de Cossonay, *po preindre lo ni, ne fo pas atteindre que lé zozé saian via*.

Observe soigneusement la nature du terrain, pour voir s'il vaut la peine de l'acheter; conforme-toi à la règle d'Avenches, *cinke io crai lo tacouné, laissé lo à koui lé: einke io crai lo piapau, atzita lo se te pau*.

Evite de faire de petites pertes; car comme on dit à la Forclaz, *se totté gotté cressan, totté gotté décressan*.